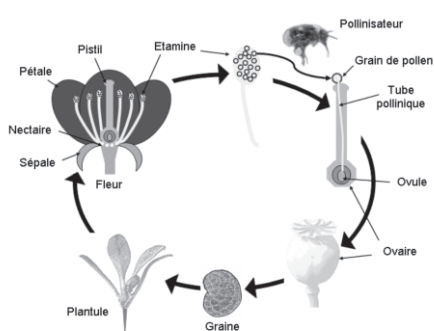


La nature à votre porte : Aménagement d'un jardin mellifère

Pourquoi un jardin mellifère ?

L'importance de la biodiversité n'est plus à démontrer. Cependant, elle est fortement mise à mal par l'utilisation de biocides, la surexploitation des terres et l'invasion de plantes exotiques. Elle est préservée dans les réserves naturelles, dans les zones de gestion différenciée ou encore elle se développe librement sur des terres non-exploitées... Ces espaces ne représentent que quelques pourcents des espaces du pays, et nous le savons, pas suffisamment pour freiner les diminutions d'espèces. Les jardins privés représentent quant à eux de grandes surfaces qui peuvent être facilement aménageables pour accueillir la biodiversité. Imaginons un instant qu'ils deviennent petit à petit de mini-zones refuge pour la faune et la flore sauvage, recréant ainsi un maillage écologique si important pour la survie des espèces ! Pas besoin donc d'attendre de grandes décisions politiques : un peu d'observation, de bons conseils et d'huile de bras pour recréer des espaces de nature admise... pour le plus grand plaisir des yeux et des oreilles !



Le cycle de la pollinisation - livret DGA n°14

Qu'est-ce qu'un jardin mellifère ?

Mellifère signifie : qui produit des substances nécessaires à la fabrication du miel. Les plantes mellifères ont donc la particularité de produire nectar et pollen qui attirent les insectes butineurs, source de nourriture pour eux-mêmes et leurs larves. Ainsi, la fleur dissémine ses grains de

pollens transportés par ces visiteurs attendus et le brassage génétique en est diversifié, pour une meilleure résistance des plantes aux maladies ! Rappelons ici que la pollinisation est essentielle pour la production de nos fruits et légumes et que plus de 20 000 espèces d'insectes butineurs s'en chargent de par le monde¹, mais la majeure partie du travail est effectuée par les abeilles. Favoriser les plantes mellifères dans son jardin c'est aussi attirer certains auxiliaires précieux dans la lutte biologique tels les syrphes et les guêpes dont les larves sont respectivement friandes de pucerons et de chenilles diverses.

Trois règles indispensables

1. Place aux plantes indigènes

Ces plantes ont évolué conjointement aux insectes qui les butinent, depuis des milliers d'années. Le diagramme de la page suivante illustre les fleurs importantes pour les abeilles solitaires à langue courte, mais d'autres espèces d'insectes butineurs tels que les syrphes et autres mouches sont attirées par ce genre de fleurs. Pour tous ces insectes, l'introduction de fleurs exotiques ou horticoles intéressantes pour l'être humain par leurs corolles éblouissantes, ne présente pas beaucoup d'intérêt : par leur complexité (fleurs doubles) elles rendent l'accès au pollen ou au nectar impossible ou n'en produisent tout simplement pas (fleurs stériles).

Attention cependant aux mélanges de fleurs « sauvages » et « prairies fleuries » vendus dans les commerces ! Ils sont très souvent composés de plantes exotiques, de fleurs horticoles et parfois des fleurs sauvages provenant de pays lointains. En outre, ces mélanges sont souvent composés en majorité de fleurs annuelles qui ne tiennent que le temps d'une saison. Privilégions en Belgique les semences avec la certification

« semences & plantes du terroir » qu'il est possible de se procurer par exemple chez Ecosem².

2. Etalement des floraisons durant toute la saison

Veillez à ce qu'il y ait, tout au long de l'année, des fleurs mellifères dans votre jardin pour permettre aux insectes de boucler leur cycle (présence de nourriture très tôt et très tard) : Au printemps, les premiers bourdons et abeilles solitaires se précipiteront sur les plantes à bulbes très précoces : les jacinthes des bois, les jonquilles mais aussi les primevères, les perce-neige... Un peu plus tard, c'est au tour des arbustes fruitiers à déployer leurs corolles : l'aubépine, le prunellier, l'églantier, le troène (ligustrum), les cornouillers mâle et sanguin, les saules. Ces arbustes, en plus de fournir une alimentation hâtive aux insectes, produiront également de nombreux fruits en fin d'été (à condition bien sûr de les laisser évoluer en haie vive car les haies taillées ne présentent d'autre intérêt qu'une zone refuge). A la fin du printemps, vous aurez privilégié une grande diversité de plantes herbacées qui s'épanouissent jusqu'à la fin de l'été : la knautie, l'origan, les centaurees, l'eupatoire chanvrine, la marguerite, la mauve musquée, la valériane des jardins, le silène vulgaire, la digitale pourpre, le bouillon blanc, le géranium des prés. N'oubliez pas les plantes grimpantes comme le lierre qui fournit gîte et couvert en hiver (les fruits sont mûrs en février-mars), le chèvrefeuille des bois qui se plaît dans les lieux ombragés. Les arbres têtards, les petits fruitiers et les hautes tiges seront aussi les bienvenus au jardin mais il est important de choisir les essences en fonction de l'espace disponible car les hautes tiges, en grandissant, pourraient ombrager le potager ou le pré fleuri...

3. Aménagement de zones de reproduction et de refuge

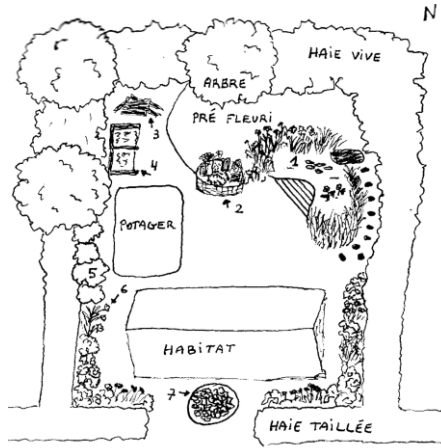
Il est important de penser à l'entière du cycle de vie des pollinisateurs : si vous leur donnez le couvert, pensez à leur offrir le gîte également ! Des morceaux de bois ou des briques percées serviront de lieux de ponte pour les abeilles et guêpes solitaires (voir le SaluTerre 110) ; une caissette sous un tas de bois pourra servir de dortoir au hérisson, un compost fournira un terreau accueillant à la microfaune du sol, un point d'eau fera le plaisir des oiseaux, insectes, batraciens... vous recréerez petit à petit des milieux plus riches en biodiversité. Avant de vous mettre à l'ouvrage, prenez un peu de temps pour penser aux différentes utilisations de l'espace : zone de détente, potager, zone de pré fleuri, bordures naturelles... Observez la répartition de zones sur le dessin ci-contre : à l'avant, une haie taillée ; plus on se dirige vers le fond du jardin, moins la zone sera perturbée par des tailles. Pensez à l'association des couleurs et à la disposition des plantes en fonction de leur hauteur.

Par où commencer ?

C'est le moment d'aménager votre jardin mellifère. En effet, le printemps est une bonne période pour semer et planter des espèces herbacées à souhait ! Mais concrètement, comment ça se passe ?

Que vous ayez un petit ou un grand jardin, il est possible d'aménager votre espace pour qu'il soit favorable aux insectes pollinisateurs : en jardinière, parmi des parterres de fleurs horticoles (ex : myosotis avec tulipe) ou en mélange pur (sans graminée) pour avoir un beau rendu sur une petite surface.

Avant toute intervention, observez votre terrain : est-il humide, sec, fort ensoleillé, ombragé ? Certaines plantes supportent l'humidité (par ex. la reine des prés) alors que d'autres se plairont en zones sèches (les orpins). Imposer une zone humide à l'orpin est donc peine perdue ! La même remarque est valable pour



Légende : 1 : mare ; 2 : pierrier - gîtes à insectes ; 3 : tas de bois ; 4 : compost ; 5 : petits fruitiers ; 6 : bordure fleurie ; 7 : parterre fleuri.

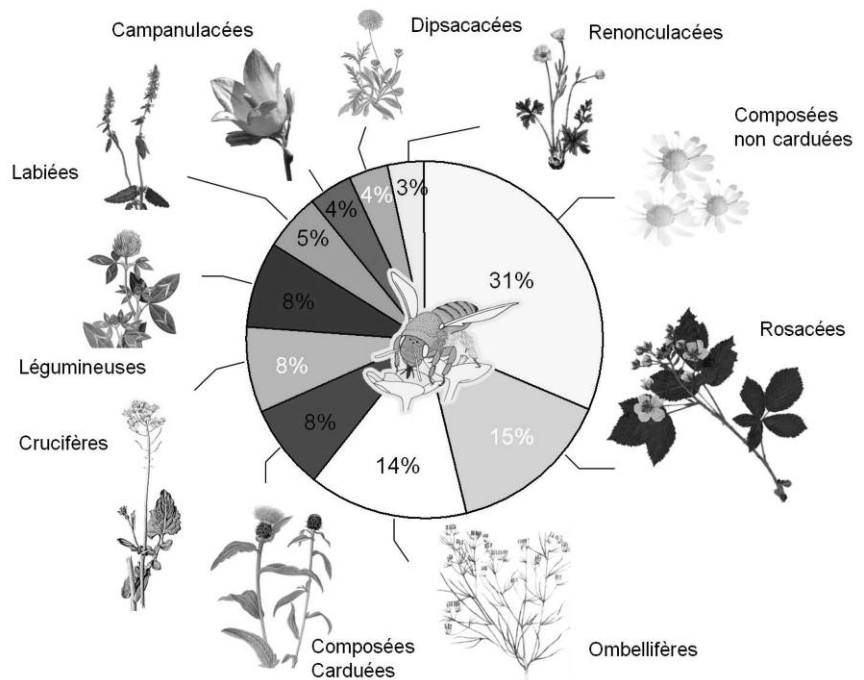
l'exposition au soleil : la digitale pourpre supporte une insolation semi-ombragée alors que la vipérine s'épanouit pleinement au soleil... Observez la diversité végétale de votre jardin³. Si vous n'êtes pas connaisseur, faites appel à une personne expérimentée qui pourra vous conseiller sur le type d'aménagement à effectuer.

Sur une zone présentant déjà une diversité biologique, effectuez deux fauchages (fin juin et fin octobre) avec évacuation du produit de la fauche. Pour augmenter la diversité petit à petit, utilisez la technique du sursemis. Cette opération consiste à semer dans une prairie préalablement fauchée très court et scarifiée, des mélanges de fleurs dans les parties les plus dénudées⁴. Il est impératif

d'effectuer cette opération vers la mi-septembre pour profiter encore de bonnes températures et du repos des graminées. Au printemps suivant, vous tondrez la surface 2 ou 3 fois avant la fin juin afin de limiter la croissance des plantes déjà présentes et favoriser ainsi la croissance des jeunes plantules semées à la fin de l'été précédent. Ensuite, vous entretiendrez votre pré fleuri par deux fauchages sur l'année (fin juin et fin octobre) avec l'évacuation du produit de la fauche.

Si le terrain ne présente pas ou peu de variété et qu'il est riche (présence de renoncules rampantes, de rumex, d'orties et graminées), vous couvrirez le sol avec des cartons dès l'automne pour limiter la repousse des graminées et commencerez directement à l'étape 2. Si vous vous y prenez dès le printemps, vous favoriserez plus rapidement l'implantation d'espèces mellifères en utilisant la technique de l'étrépage-fraisage⁵ suivie d'un faux-semis, avant le vrai semi d'espèces sauvages mellifères :

1. Fin mars, étrépez le sol sur quelques centimètres (5-20 cm pour appauvrir le sol, enlevez les mottes), fraisez (retournement superficiel du terrain) sur 10-15 cm et repos du sol pendant 3 semaines (technique du faux-semis) ;



Fleurs visitées par les abeilles sauvages à langue courte - livret DGA n° 14

2. De jeunes pousses apparaîtront et donc, avant d'effectuer le vrai semis, il faudra à nouveau fraiser superficiellement le terrain pour casser leur enracinement. En appliquant cette technique, vous diminuerez la concurrence des graminées ;

3. Semez le mélange choisi en le mêlant à du sable de rivière pour une dispersion homogène des graines sur la surface désirée. Semez à la volée en passages croisés et aplatissez avec un rouleau pour tasser légèrement le sol (ne pas enfouir les graines dans le sol, elles sont très petites). Il est préférable de réaliser les semis du 15 avril au 15 mai et du 15 août au 30 septembre (pas plus tard !) et donc de réaliser l'étrépage 3 semaines avant. L'entretien n'est pas énorme puisqu'il consiste comme indiqué plus haut à effectuer deux fauches sur l'année avec évacuation du produit de la fauche.



Quelles fleurs choisir ?

Les fleurs annuelles (bleuets, coquelicots,...) donneront un très bel effet dès la première année de semis, mais ce sont des fleurs qui nécessitent le labour. Elles ne fleuriront donc plus la deuxième année si la terre n'est pas retournée !

Les fleurs vivaces (les trèfles, les centaurées des prés et scabieuses, la tanaïsie, la grande marguerite...) fleuriront la deuxième année seulement mais persisteront plus longtemps et nécessiteront moins d'entretien.

Les graminées, si votre terrain n'en possède pas, ont l'avantage d'être un bon support pour les plantes sauvages moins solides face aux vents et pluies violentes mais elles peuvent être envahissantes.

Voici un mélange mellifère proposé par Ecosem : grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*), Centaurée (*Centaurea thuillieri*), Mauve musquée (*Malva moschata*), Onagre bisannuel (*Oenothera biennis*), Origan (*Origanum vulgare*), Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), Bleuet (*Centaurea cyanus*), Coquelicot (*Papaver rhoeas*), Réséda (*Reseda luteola*), Cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*), bourrache (*Borago officinalis*), liondent hispide (*Leontodon hispidus*) et Carotte sauvage (*Daucus carota*).

Où se procurer des semences ?

Auprès d'Ecosem (semences de fleurs sauvages), ou Ecoflora (plants en pots). Les prix peuvent paraître élevés mais ils correspondent à une production artisanale certifiée locale. Vous pouvez également recueillir directement vos semences sur les plantes en faisant attention de ne pas tout prélever au même endroit et de ne jamais déterrer de plante !

Vous hésitez encore ?

Sachez que l'aménagement d'un espace de nature admise, avec proscription absolue des biocides (pesticides, herbicides et engrais de synthèse) a un effet bénéfique sur la santé par l'élimination des produits toxiques mais aussi par le bienfait visuel d'un tel aménagement. Le démarrage demande un peu de temps et d'argent mais le peu d'entretien qu'il nécessite ensuite vous permettra de profiter pleinement de toutes les observations extraordinaires pour vous et vos hôtes (la diversité des couleurs, des formes, les sons des criquets et sauterelles, les allers-

venues des butineurs et des oiseaux à la recherche de larves à se mettre dans le bec). Vous contribuerez positivement à l'amélioration générale de votre environnement proche et qui sait, peut-être contaminerez-vous vos voisins par la beauté de ces plantes sauvages et tous leurs hôtes ? ■

Geneviève Adam, permanente

(1) Convention sur la diversité biologique : <http://www.cbd.int/agro/pollinator.shtml>

(2) Ecosem : www.ecosem.be . Pascal Colomb, l'un des fondateurs, a travaillé pour le laboratoire d'écologie des prairies de l'UCL.



(3) Le cahier des Amis de la Terre « Fleurs sauvages au jardin : invitez la nature » comprend un tableau détaillé d'espèces sauvages en fonction du type de sol, dispo. sur commande.

(4) Pour avoir un bel effet de massif, semer des taches d'espèces pures

(5) Pour l'étrépage, il existe une machine appelée dégazonneuse qui coupe le gazon en bande sur une profondeur réglable (quelques cm). Sans machine : enfouissement profond des mottes dans le sol (labour ou fraissage sur 30 cm) pour limiter la repousse.

Bibliographie :

« Fleurs sauvages & prairies fleuries », Ecosem, Pascal Colomb, Province du Brabant wallon, 2010.

« Les livrets de l'agriculture n°14 : abeilles sauvages, bourdons et autres insectes pollinisateurs », M. Terzo et P. Rasmont, Direction Générale de l'Agriculture, 2007.

Guide des plantes sauvages, Fitter & Blamey, Ed. Delachaux et Niestlé

<http://www.ecoflora.be>
<http://www.semelle.com>
<http://agriculture.wallonie.be>

Cahiers des Amis de la Terre :

n°44 « Bleuets, coquelicots... des fleurs à tout bout de champ », 1997

n°91 « Insectes, monstres ou bienfaiteurs ? », 2005.

n°8 « Les haies au jardin : pour un aménagement et une gestion écologiques des jardins »

n°87 « Ces arbres que l'on dit têtards ! », 2004.

n°73 « Les fruits de la passion », 2002 (sur les arbres fruitiers)

n°12 « Construire sa mare sans problème », 2008

Le défi des abeilles et le pouvoir des fleurs Mercredi 27 avril de 9h30 à 12h30 à Soumagne

Matinée d'étude organisée par les Amis de la Terre en collaboration avec la Province de Liège, Ecowal et la Fédération liégeoise d'apiculture

Après une présentation du problème de dépérissement des colonies d'abeilles, nous étudierons la manière de mettre en place un pré fleuri : choix des semences, préparation du terrain, époque de mise en place, gestion...

Lieu : Domaine Provincial de Wégimont à Soumagne.

PAF : Gratuit - Programme complet : www.amisdelatere.be

Contact : Didier Brick (04/375.09.88 ou 0497/82.63.83 - dbrick@scarlet.be)